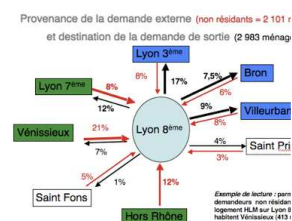


## Instances locales de l'Habitat et des Attributions (69)

### Illustrations ILHA 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon



### Maîtrise d'ouvrage : Grand Lyon

Contact : Madame Brigitte Cailliod – Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain – référent territoire centre Tél : 04 78 63 46 45

Contact agence Urbanis Lyon : Ludovic Dutheil Tél : 04 72 84 80 85

Coût de la mission : de 1 837 € à 22 060 € HT par an pour chaque ILHA

Durée de la mission : 2007 - 2011

## Définition et objectifs des ILHA

Les Instances Locales de l'Habitat et des Attributions (ILHA) font suite aux Observatoires de la Demande de Logement Social (ODLS) sur l'agglomération lyonnaise. Sur un total de 24, Urbanis est chargé de l'animation de 8 d'entre elles: 5<sup>ème</sup> (depuis 1999) et 8<sup>ème</sup> (depuis 1994) arrondissements de Lyon, et 6 communes du sud de l'agglomération : Feyzin, Givors, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Solaize et Vénissieux.

Les ILHA sont des dispositifs partenariaux se déclinant sur deux objectifs principaux :

- un volet quantitatif, soit l'analyse de la demande locale en logement social ;
- un volet qualitatif, soit la mise en œuvre d'actions en faveur de ménages en demande de logement social et rencontrant des difficultés.

Au-delà, Urbanis tient le rôle d'interlocuteur et d'animateur du partenariat entre élus locaux, réservataires, bailleurs, services sociaux, acteurs de l'habitat et de la politique de la ville ...

Une séance plénière annuelle permet de présenter les résultats de la demande, le bilan des actions entreprises et les perspectives.



### Projet urbain Mermoz Nord – Grand Lyon Habitat 8<sup>ème</sup> arr.



## Exemple d'actions

### Commission d'accès au logement (ou « cas bloqués », « situations prioritaires » ...)

Participants : Mairie, Conseil Général, CCAS, Grand Lyon, SIAL Préfecture, associations ...

Objectifs : partages d'informations sur des ménages en difficultés par rapport au logement (absence, inadaptation, perte du logement). Recherche de solutions de relogement adapté sur le parc public.

### Commission de prévention des impayés de loyer et des expulsions locatives

Participants : Mairie, Conseil Général, CCAS + bailleurs sociaux

Objectifs : partages d'informations sur des ménages en impayé de loyer. Invitation faite aux ménages, via les travailleurs sociaux, à se mobiliser + mise en place de dispositifs d'aide et d'accompagnement budgétaires (plan d'apurement, FSL, dossier de surendettement, ...)

### Travail spécifique sur des thématiques en lien avec le parc social

Enquête sur les sous occupations, les mutations...

## Bilan et pistes d'évolution

Dispositifs opérationnels, notamment efficaces en termes de relogement (« bourse au logement » de Vénissieux, commissions « situations prioritaires » du 8<sup>ème</sup> et du 5<sup>ème</sup> arrondissements) et d'assistance aux ménages en difficultés (groupes de préventions des impayés sur Lyon 5<sup>ème</sup> et Feyzin ...)

Pistes d'évolution : pour le Grand Lyon, la requalification des ODLS en ILHA s'accompagne d'une volonté de voir évoluer le dispositif, en lien notamment avec l'élaboration du fichier unique de la demande de logement social (prévu en 2011). Objectifs de renforcement du partenariat local, de développement des échanges intercommunaux, d'une meilleure transparence concernant l'offre en logement, d'harmonisation des modalités et pratiques de chaque ILHA (règlement intérieur des ILHA sur la Ville de Lyon).